



ENDOMÉTRIOSE ET TRAVAIL : UNE DÉMARCHE INNOVANTE DE PDP EN SPSTI

Marie LAFONT

Infirmière en Santé au travail du pôle
PDP – PROMEOM – Lyon

Dr Catherine LOPEZ

Médecin du travail, Coordinateur du
pôle PDP – PROMEOM – Lyon

Introduction / Objectifs :

L'endométriose reste insuffisamment prise en charge, bien qu'elle touche entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer en France. Avec un diagnostic posé en moyenne après 7 ans d'errance, elle impacte significativement la vie professionnelle : 65 % des femmes concernées rapportent des effets négatifs sur leur emploi. Depuis sa reconnaissance en 2022 comme cause nationale de santé publique, l'enjeu de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP)

s'impose. Dans ce contexte, PROMEOM a lancé début 2024 une action spécifique initiée par le Dr P. CAMPANA. Son objectif principal : prévenir l'impact de l'endométriose sur la trajectoire professionnelle des salariées atteintes.

Méthodologie :

L'action se structure autour de deux volets complémentaires :

1) Volet collectif

Une coopération innovante est initiée avec la filière territoriale de soins EndAURA. Le médecin coordinateur du pôle PDP de PROMEOM a intégré le conseil d'administration de cette filière, consolidant le lien entre médecine du travail et médecine de soin. Des campagnes de sensibilisation sont organisées conjointement avec EndAURA et les associations de patientes afin de faire connaître aux femmes concernées, ainsi qu'aux professionnels de santé, les dispositifs mobilisables dans le cadre de la PDP.

2) Volet individuel

Une boîte à outils est mise à disposition des équipes de Santé au travail (médecins et infirmiers), incluant :

- ▶ un questionnaire de dépistage basé sur les « 5 D » (Dysménorrhée, Dyspareunie, Douleurs à la défécation/miction, Douleurs pelviennes) ;
- ▶ un modèle de courrier d'orientation vers un professionnel du réseau EndAURA (niveau 1) ;
- ▶ une proposition d'orientation vers l'infirmière référente du pôle PDP en vue d'un accompagnement personnalisé afin de faciliter le recours aux dispositifs de maintien en emploi (RQTH, aménagement de poste, temps partiel thérapeutique, etc.).

Résultats obtenus :

Les actions collectives sont mises en œuvre, notamment lors de congrès de gynécologie et d'événements comme la semaine européenne de l'endométriose. Ces rencontres permettent de sensibiliser les femmes concernées et les professionnels de santé à l'intérêt de mieux connaître les dispositifs de la PDP.

Sur le plan individuel, la dynamique est enclenchée : EndAURA a actualisé son annuaire de professionnels facilitant l'accès aux soins, les outils de repérage sont intégrés dans le logiciel métier du Service ainsi qu'un indicateur d'utilisation, et le dispositif est présenté aux équipes pluridisciplinaires par Marie LAFONT, infirmière référente du pôle PDP.

Discussion des résultats / Conclusion :

Les campagnes de sensibilisation apportent une première réponse aux besoins d'information des salariées touchées par l'endométriose, souvent mal informées sur leurs droits ou les aides existantes en matière de maintien dans l'emploi. La mise en place d'une filière de la médecine du travail vers le réseau de soin facilite une prise en charge coordonnée diminuant le risque de désinsertion professionnelle. Ce dispositif s'inscrit en complément de la campagne nationale portée par l'ANACT (« Endométriose et travail : comprendre et agir »), et renforce la mission de prévention du SPSTI face aux enjeux de désinsertion professionnelle.



Pour contacter l'auteur de cette communication : c.lopez@promeom.fr